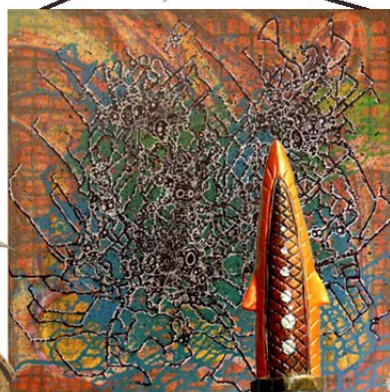


KIT EXPO CENTRALE 7



Sélection d'oeuvres des artistes de Centrale 7

Un savant dosage de peintures, photographies, sculptures, installations et vidéos pour donner « la » touche artistique en plus et présenter des lieux sous un autre jour.

2008 :

- Fête de l'Herberie à Pouancé, le 28 septembre
- Hall de la Maison de Pays, octobre-novembre
- Le Floride (boite de nuit) à Nantes, lors de la soirée Strike Discoder, le 21 novembre

2009 :

- Hall du Parc des Expositions de Segré, lors de l'évènement Dogora, les 30 et 31 mai et les 6 et 7 juin
- Manoir de la Ménardière, en extérieur, sur le parcours de la randonnée « Entre Pierre et Pommes » proposée par la communauté de communes du canton de Segré, le 26 avril

2010 :

- Crédit Mutuel de Segré, du 18 au 29 Mars
- Office de Tourisme de Segré, à l'occasion de la journée portes ouvertes, du 15 au 30 juin
- Collège Georges Gironde à Segré, du 4 au 22 octobre
- Médiathèque de Segré, du 23 octobre au 13 novembre
- Collège Saint Joseph de Segré, du 15 novembre au 4 décembre
- Bibliothèque de Maulévrier, du 6 au 24 décembre

Formule

Sélection des oeuvres + transport + installation + communication

+ un moment de rencontre avec 1 ou 2 artistes du Kit (selon disponibilité) au lancement de l'installation du Kit Expo - autour par exemple d'un vernissage organisé par le lieu accueillant

- **intérieur/extérieur** : comprend des oeuvres qui peuvent être exposées de la même manière pour l'intérieur- l'extérieur et d'autres pour l'intérieur
- **Types d'oeuvres** : techniques mixtes, encres, sculptures, peintures, dessins, photographies, design, vidéo
- **Supports de communication** : 1 plaquette de présentation de Centrale 7, 1 fiche de présentation par artiste + Pour chaque oeuvre : le titre, la technique, le nom de l'artiste.
+ Le book des artistes dont 1 page de présentation du Kit + 1 Arche « Kit Expo Centrale 7 »
- **Organisation d'une réunion de préparation** en amont : repérage des lieux, possibilités d'accrochage, contraintes techniques.
- **Signature d'une convention** de location

Pour le commanditaire :

- **s'assurer de la possibilité d'accrocher sur place** : cimaises, grilles,...=> prévenir lors de la location du Kit des conditions d'accrochage et de protection des oeuvres
- avoir une **assurance** pour l'accueil d'expositions
- pour la diffusion des vidéos de Julien Lefer : prévoir un lecteur DVD/ Tv pour diffusion

Avec des oeuvres de

Claire Gravrand, Jérémie Bruand, Jimmix, Bruno Antony, Vincent Cannevet, Thomas Frey, Romain Gasher, Kallan, Claire Lardeux, Frédérique Dietz, Julien Lefer, Fabrice Bureau, Matthieu Serreau, Nathalie Pitel

Tarifs

| Formules | Durée du prêt | Tarif par semaine supplémentaire | Suppléments |
|---|-------------------|----------------------------------|---|
| Formule Kit' privé : 350 € => pour les entreprises et mécènes à moins de 50 kms de Centrale 7 | 2 semaines | 150 € | ° accès difficiles : + 100 € ° oeuvres monumentales : + 100 € + 0,50 € par Km au delà de 50 kms (4 trajets) |
| Formule Kit' asso : 250 € => pour les associations et structures socio-culturelles à moins de 50 kms de Centrale 7 | 2 semaines | 75 € | ° accès difficiles : + 100 € ° oeuvres monumentales : + 100 € + 0,50 € par Km au delà de 50 kms (4 trajets) |

=> Dans le tarif est inclus le transport et l'installation des oeuvres.

Infos pratiques

CENTRALE 7 Tel : 02 41 61 30 34 du lundi au vendredi de 9H15 à 12H ----13H30 à 17H

Centrale 7, Carreau de Bois II, 49500 Nyoiseau. // centrale7@laposte.net

Le saviez-vous ?

Entreprises, vous pouvez déduire un achat d'oeuvre d'artiste de vos impôts !

Pour les **oeuvres d'artistes vivants** : les achats par des entreprises d'oeuvres originales d'artistes vivants, donnent droit à une **déduction fiscale du résultat imposable des entreprises** (dans la limite du plafond de 0,5% du chiffre d'affaires). Les oeuvres originales sont en outre exclues de l'assiette de la taxe professionnelle.

En contrepartie, il y a obligation d'exposer ces oeuvres au public. Cette obligation est **limitée à la durée de l'amortissement du bien (cinq ans)**. Ce dispositif peut être assoupli pour les oeuvres d'une valeur unitaire inférieure à 5.000 euros.
L'oeuvre doit être **exposée soit dans un lieu ouvert au public, dans un lieu ouvert uniquement aux salariés, clients et partenaires de l'entreprise.** Il peut s'agir par exemple de salles d'accueil, salles de réunions, halls, restaurants d'entreprises, couloirs, cafétérias, etc. mais pas dans les bureaux de l'entreprise (dans la mesure où, la plupart de temps, les bureaux sont individuels).

Mettez de la performance artistique dans votre kit expo

Les artistes du collectif sont également disponibles pour participer à des créations en direct ; avec participation du public ou non

Tarif horaire : 50 €.

Renseignez vous...